

Chef de file du marché, prudent et pertinent



L'importance de notre composition de l'actif

Lorsqu'il est question d'assurance Vie universelle, une personne pourrait-elle envisager deux compositions de placements différentes et s'attendre à ce qu'elles produisent les mêmes résultats?

Il y a de fortes chances que ce ne soit pas le cas – alors pourquoi en serait-il autrement dans le marché de l'assurance-vie avec participation?

Ne comparons pas des pommes à des oranges. Les divers appétits pour le risque commandent différentes compositions de placements.



- Prudente
- Historiquement stable
- Pertinente
- Rigoureuse
- Bien diversifiée

Cette combinaison nous a aidés à dominer le marché de l'assurance-vie avec participation.

Approche prudente et réfléchie

Nous étudions et évaluons soigneusement notre stratégie de placement et préconisons une composante à revenu fixe plus élevée, ce qui signifie que notre compte de participation est moins exposé au risque.

Inversement, lorsque la composante en actions est plus élevée (actions ordinaires et titres immobiliers), la composition de placements comporte plus de risques pour les raisons suivantes :

- Elle est plus sensible au marché et plus volatile.
- Les titres immobiliers présentent un risque de liquidité plus élevé qui n'est pas à négliger. Ces titres peuvent offrir une certaine protection contre les faibles taux d'intérêt et l'inflation, mais s'ils doivent être vendus rapidement lorsque les marchés sont à la baisse, il est possible que le montant investi à l'origine ne puisse pas être recouvré.

Les placements privés peuvent offrir un rendement supérieur aux autres placements à revenu fixe, mais non sans un risque supplémentaire. Investir une plus grande partie des actifs dans n'importe quelle composition pourrait entraîner une plus grande volatilité des rendements. Nous choisissons résolument de limiter notre exposition au risque en respectant des limites strictes en ce qui a trait aux prêts. Nous cherchons plutôt à préserver la diversification de nos placements privés. Ce processus peut entraîner une meilleure stabilité et aider à diminuer le risque.

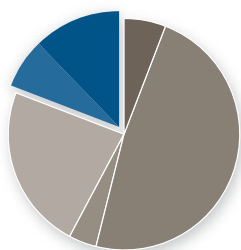
C'est pour des raisons comme celles-ci que beaucoup de gens recherchent l'assurance-vie avec participation. Le compte de participation offre une diversification des placements et une certaine stabilité, ce qui permet de limiter l'exposition aux problèmes de volatilité des marchés accompagnant souvent l'investissement dans des actions et des placements à risque élevé. Notre approche prudente a porté fruit au fil des ans, et nous continuons d'en bénéficier.

Voici deux exemples de la composition d'un compte de participation dans le marché canadien :

Composition du compte de participation de la Canada-Vie – investissement de l'actif (bloc ouvert et bloc fermé)

Au 31 décembre 2015

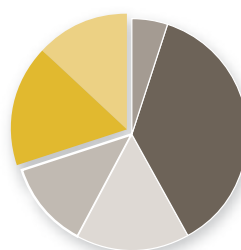
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 %
Obligations émises dans le public	48 %
Placements privés	4 %
Prêts hypothécaires	23 %
Total de l'actif investi dans des titres à revenu fixe et à court terme	82 %
Immobilier	7 %
Actions ordinaires et actions privilégiées	12 %
Total de l'actif investi dans des titres de participation	18 %



Composition du compte de participation de Sun Life – investissement de l'actif (bloc ouvert et bloc fermé)

Au 31 décembre 2015

Trésorerie et court terme	5 %
Obligations émises dans le public	37 %
Placements privés à revenu fixe	16 %
Prêts hypothécaires commerciaux	12 %
Total de l'actif investi dans des titres à revenu fixe et à court terme	70 %
Immobilier	17 %
Actions	13 %
Total de l'actif investi dans des titres à revenu non fixe	30 %



Il peut arriver que le total ne donne pas exactement 100 %, car les montants ont été arrondis. À notre connaissance, l'information fournie est exacte d'après les renseignements à la disposition du public en date du 26 avril 2016. La présente comparaison peut être modifiée advenant la réception d'autres renseignements.

FBB-1801CA

La combinaison de placements du compte de participation peut convenir dans les cas où l'objectif est de réduire les risques. Toutefois, si on souhaite que les investissements soient davantage exposés au risque et à la volatilité en vue d'obtenir un rendement plus élevé, il est aussi possible d'envisager d'autres options d'assurance-vie permanente dont la composante de placement ferait une large place aux actions.

Finalement, lorsqu'un besoin d'assurance-vie se présente, le programme financier global doit être pris en compte. La composante en actions moins élevée aide à garantir la solidité et la stabilité du compte de participation d'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie.

Prudent, pertinent, historiquement stable et bien diversifié : ces mots ne sont pas seulement des adjectifs, ils constituent les raisons pour lesquelles nous sommes un chef de file du marché canadien dans le domaine de l'assurance-vie avec participation.

Des antécédents de solidité et de stabilité

De nombreux facteurs entrent en jeu lorsque vient le temps de souscrire une police d'assurance-vie avec participation. Il est essentiel d'examiner la situation dans son ensemble, et de voir plus loin que les taux d'intérêt du barème des participations, ou le rendement à court terme.

Il faut également tenir compte des éléments suivants :

- La solidité et la stabilité de l'entreprise soutenant le compte de participation
- L'engagement de l'entreprise à l'égard de l'assurance-vie avec participation
- Une feuille de route qui fait état du versement de participations aux propriétaires de police

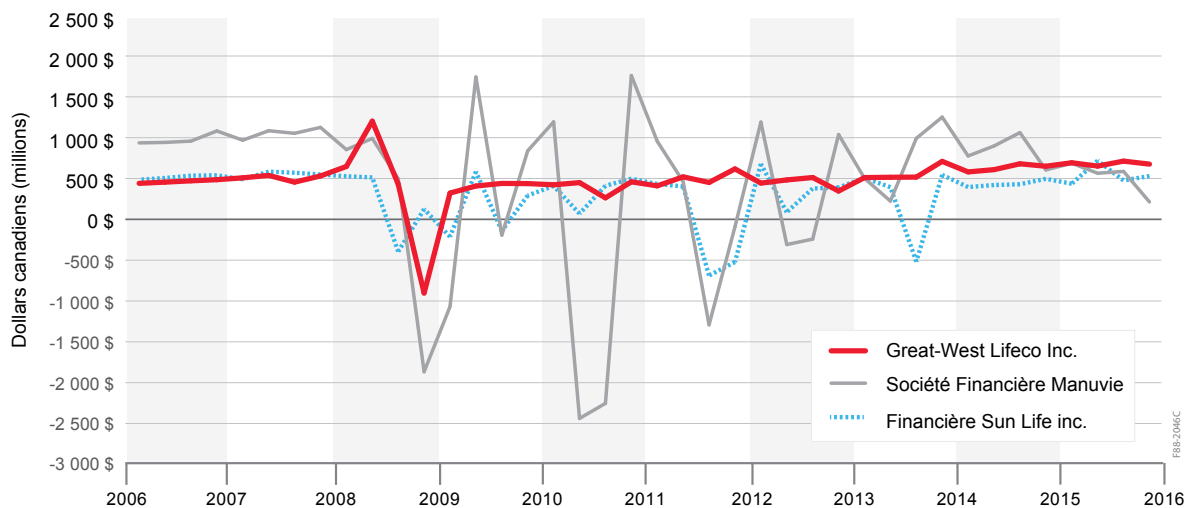
Le compte de participation de la Canada-Vie repose sur plus d'un siècle de saine gestion. S'il faut se doter d'une assurance-vie, et qu'on souhaite maximiser la stabilité et la sécurité de son programme financier global, l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie peut s'avérer la solution par excellence.

Un chef de file sur le marché de l'assurance-vie avec participation au Canada

Depuis sa fondation en 1847, la Canada-Vie propose des produits d'assurance-vie avec participation et offre une valeur à ses propriétaires de police avec participation. À titre de filiale de Great-West Lifeco Inc., la Canada-Vie représente un des principaux fournisseurs d'assurance-vie avec participation au Canada et continue de mettre l'accent sur l'excellence dans la gestion et l'essor des produits de ce secteur.

La solidité et la stabilité de Great-West Lifeco Inc. se reflètent dans les bénéfices stables qu'elle a su générer malgré les récents bouleversements économiques, une situation attribuable à son approche de gestion prudente et rigoureuse.

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires



Source : Renseignements publics, disponibles sur demande. Données trimestrielles au 31 décembre 2015. Bénéfice net consolidé présenté pour toutes les compagnies.

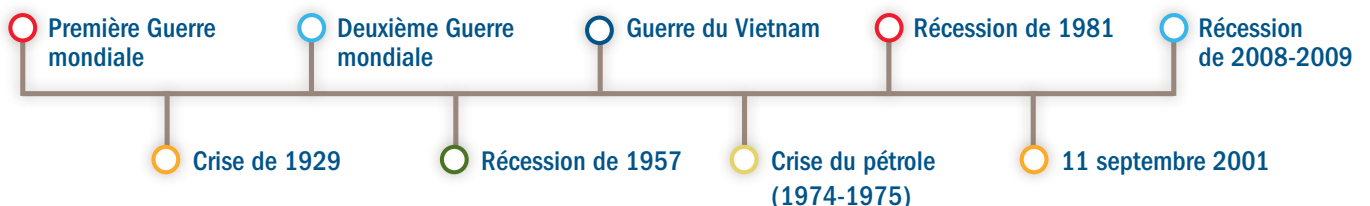
La prudence et la rigueur qui caractérisent l'approche de gestion de Great-West Lifeco sont également présentes dans les politiques de gestion des comptes de participation et de placement de la Canada-Vie, comme en fait foi le profil de risque prudent du compte de participation.

Par exemple, au cours de la période de turbulences des marchés survenue en 2008-2009, et depuis cette période, la Canada-Vie a obtenu des résultats stables à l'égard de son compte de participation.

- De 2008 à 2015, les propriétaires de police avec participation du bloc ouvert ont touché des participations totalisant 267 millions de dollars.

Des antécédents de solidité et d'engagement à l'égard des produits d'assurance-vie avec participation

La Canada-Vie a toujours offert des produits d'assurance-vie avec participation à ses propriétaires de police depuis sa fondation. Le versement chaque année des participations aux propriétaires de police remonte à cette date. Les propriétaires ont ainsi continué de recevoir des participations, et ce, même au cours des bouleversements économiques les plus importants de l'histoire, notamment les suivants :



Cette solidité ne se dément pas aujourd'hui.

La Canada-Vie a fait ses preuves en tant que chef de file prudent et discipliné du secteur de l'assurance-vie avec participation, et nous comptons poursuivre sur cette voie.

Notre réussite montre que la solidité, la stabilité et le rendement sont des éléments de premier ordre, et c'est ce qui confère leur attrait à nos produits. Nous attachons énormément d'importance à l'assurance-vie avec participation, une responsabilité que nous prenons très au sérieux.

En général, notre expérience a démontré que les politiques de gestion que nous avons adoptées pour nos comptes de placement et de participation, combinées à des résultats positifs au chapitre de la mortalité, ont profité à nos propriétaires de polices avec participation. Nous sommes convaincus que cette méthode nous permettra de continuer à bien les servir.

La Canada-Vie : gage de solidité et de stabilité

Cela dit, vous n'avez pas à nous croire sur parole. Les cotes que les agences de notation en Amérique du Nord nous ont attribuées sont demeurées stables tout au long de la tourmente économique des cinq dernières années, comparativement à nos concurrents nord-américains. Cette situation est attribuable à notre profil de risque prudent et à nos antécédents constants sur le plan des bénéficiaires.

Les cotes parlent d'elles-mêmes.

Agence de notation	Cotes*		
	Canada-Vie	Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	Financière Manuvie
A.M. Best Company	A+	A+	A+
Fitch Ratings	AA	AA-	AA-
Moody's Investors Service	Aa3	Aa3	A1
Standard & Poor's Ratings Services	AA	AA-	AA-

Voici les cotes les plus élevées attribuées par les agences de notation :

A.M. Best Company : A++ et A+ (considérées comme d'excellentes cotes)

Fitch Ratings : AAA

Moody's : Aaa

Standard & Poor's : AAA

*Source : A.M. Best Company, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services, en date du 7 avril 2016.

Les cotes peuvent changer sans préavis. Pour obtenir des renseignements à jour sur la solidité financière de la Canada-Vie et les cotes qui lui ont été attribuées, veuillez consulter la section *À propos de la compagnie*, du site canadavie.com.

À notre connaissance, les renseignements fournis sont exacts, d'après les renseignements à la disposition du public en date du 20 avril 2016.

Les renseignements sont de nature générale et visent uniquement à vous renseigner. Nous recommandons aux clients de consulter un expert juridique, comptable ou fiscal, compte tenu de la situation qui leur est propre.

Les données sur le rendement sont fournies uniquement à des fins d'illustration et représentent le rendement antérieur, lequel n'est pas nécessairement garant des résultats futurs.